



SAGE VILAINE

FICHE D'IDENTITÉ

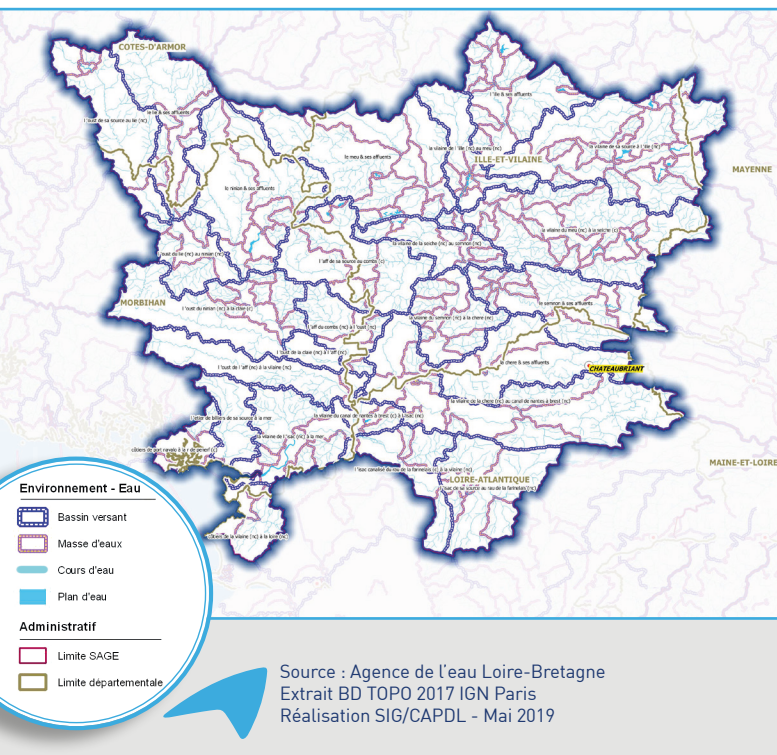
Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE



Mars 2026

CARTE



INFORMATIONS CLÉS

- Territoire situé sur 2 régions (Bretagne, Pays de Loire) et 6 départements (Ille-et-Vilaine, Morbihan, Loire-Atlantique, Côtes d'Armor, Mayenne, Maine-et-Loire).
- 12 600 km de cours d'eau.
- SAGE Vilaine = le plus vieux et le plus étendu des SAGE français.
- État d'avancement : publié pour la première fois en 2003, sa révision date de 2015.

Présidence	Michel DEMOLDER, changement lors des prochaines élections
Animation	Matilde GASTON
Portage	Etablissement public territorial du bassin de la Vilaine - EPTB
Elu Chambre d'agriculture	Martial BOUVIER
Conseiller Chambre d'agriculture pilote	Lucie DANNEYROLLE

AGRICULTURE

- 17 300 exploitations agricoles (SAGE 2015), dont 1 545 en Pays de la Loire (données 2024).
- Prélèvements pour l'irrigation : entre 2,7 et 5,4 millions de m³/an (source : BNPE, 2026, données 2014 à 2023).

EAU

- 150 masses d'eau cours d'eau.
- 25 masses d'eau plan d'eau.
- 4 masses d'eau côtière et transition.
- 4 masses d'eau souterraine.

➤ 10 000 km²

➤ 534 communes concernées,
soit environ 1,26 million d'habitants

➤ 865 000 ha de surface agricole utile



SAGE VILAIN

FICHE D'IDENTITÉ

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale d'aménagement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE



Mars 2026

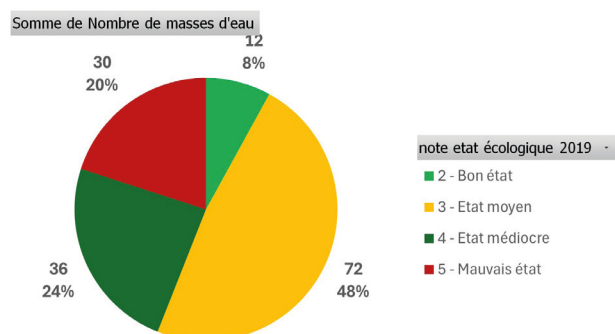
PROGRAMMES D'ACTIONS EN COURS

Sur la partie Loire-Atlantique, prochain accord de territoire 2027-2032 sur le bassin versant Chère Don Isaac.

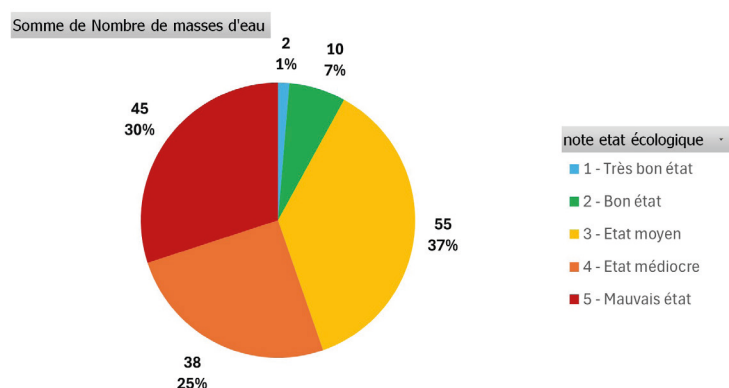
ÉTAT ÉCOLOGIQUE DES MASSES D'EAU

12 masses d'eau « cours d'eau » du SAGE sont en très bon état ou bon état écologique (sur 150). En revanche le nombre de masses d'eau en mauvais état a augmenté.

État écologique 2019



État écologique 2025

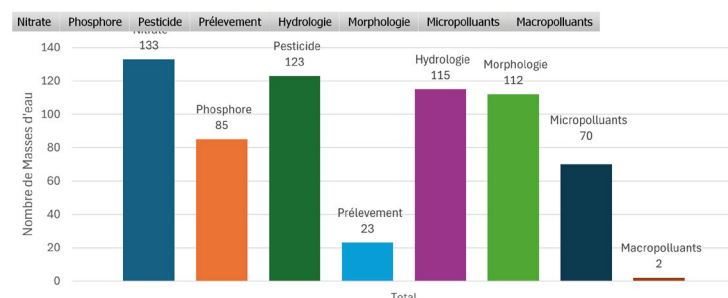


PRESSIONS

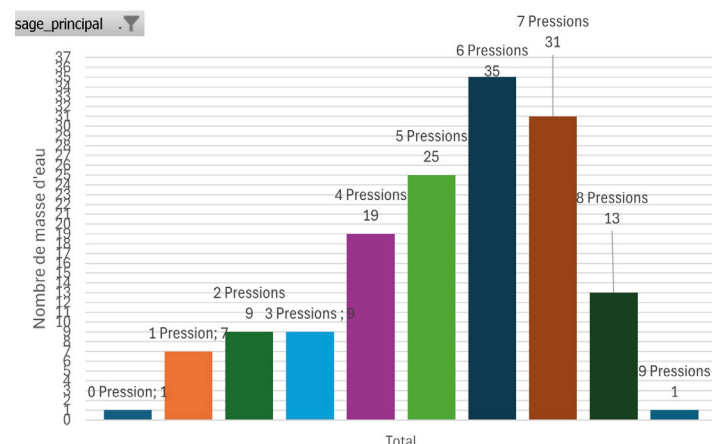
Les pressions les plus représentées sont les nitrates, pesticides, l'hydrologie et la morphologie.

La majorité des masses d'eau cumule entre 5 et 7 pressions différentes.

Nombre de masses d'eau par pression



Nombre de pressions par masse d'eau



20%

des masses d'eau classées en mauvais état écologique

77%

des masses d'eau concernées par la pression pollution diffuse



SAGE VILAINE

FICHE D'IDENTITÉ

Mars 2026

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Laurel Egalité Territoires

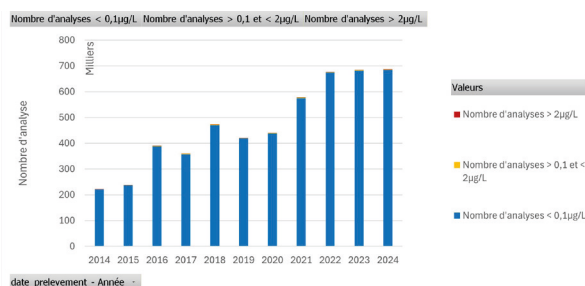


QUALITÉ DE L'EAU

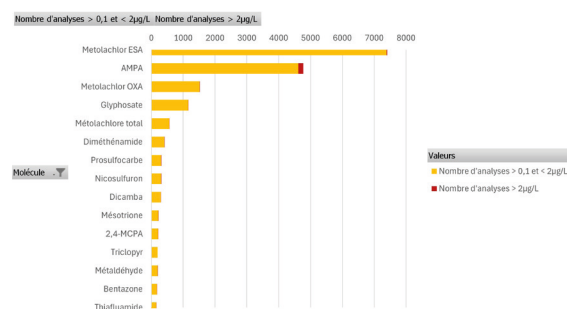
PESTICIDES

Malgré l'augmentation du nombre d'analyses, la proportion d'analyses au-dessus de 0,1µg/l reste très faible entre 2014 et 2024. La majorité des molécules dépassant les seuils d'eau potable sont des métabolites (AMPA, ESA et OXA metolachlor). On retrouve ensuite des herbicides, fongicides et un molluscicide.

Nombre d'analyses pesticides



Nombre d'analyses par molécule entre 2014-2024



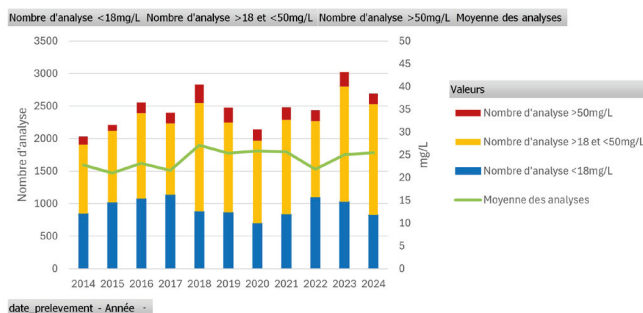
NITRATES

Entre 2014 et 2024 :

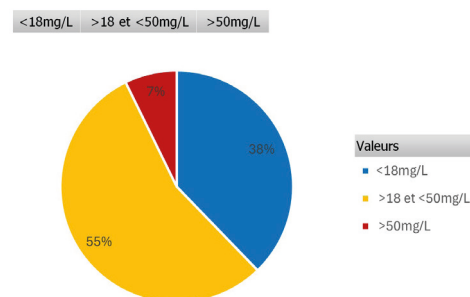
38 %

des analyses avaient une teneur inférieure aux objectifs de la Directive nitrates.

Nombre d'analyses de nitrates/an



Répartition des analyses en fonction des seuils entre 2014-2024



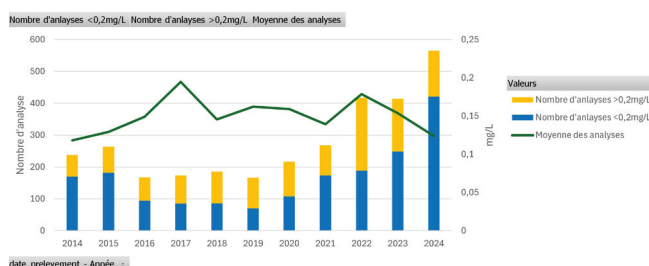
PHOSPHORE

Entre 2014 et 2024 :

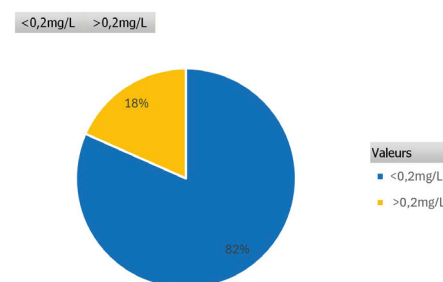
82 %

des analyses avaient une teneur en phosphore inférieure à 0,2 mg/l.

Nombre d'analyses de phosphore



Répartition des analyses en fonction des seuils entre 2014-2024





SAGE VILAINE

FICHE D'IDENTITÉ

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Loiret
Eure-et-Loire
Maine-et-Loire
Mayenne
Sarthe
Vendée



Mars 2026



ENJEUX MAJORITAIRES

Qualité des milieux :

- préservation des zones humides,
- connaître et préserver les cours d'eau, reconquérir les fonctionnalités en réduisant les altérations,
- préservation et restauration des populations piscicoles,
- préservation et développement durable de la Baie de Vilaine et des marais rétro-littoraux,
- lutter contre les espèces invasives.

Qualité de l'eau :

- nitrates : développer les connaissances et cibler les actions,
- phosphore : cibler les actions, limiter les transferts, lutter contre la sur-fertilisation, gérer les boues de STEP,
- pesticides : diminuer l'usage, améliorer les connaissances, promouvoir les changements de pratiques et limiter les transferts.

Prévention des inondations :

- améliorer la connaissance et la prévision des inondations, renforcer la prévention, protéger et agir.

Gestion quantitative et alimentation en eau :

- gestion des étiages,
- sécuriser la production et la distribution en eau potable.

Etudes HMUC

- Sur le bassin versant de la Chère : réalisation des volets H et C par l'INRAE (thèse) et volet U et M en cours.
- Sur le bassin versant du Semnon : en cours (à compléter avec éléments bretons quand reçus).



RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE (en révision)

Protéger les zones humides de la destruction :

- interdiction des nouveaux drainages et tout projet détruisant une zone humide.

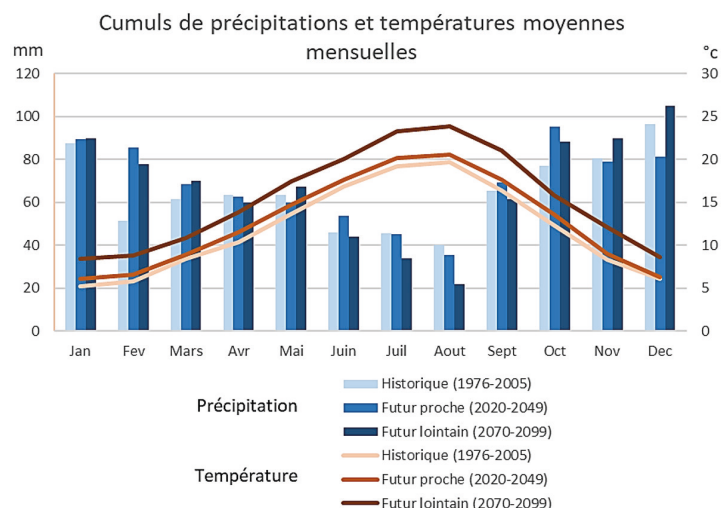
Protection des éléments structurants du paysage (haies, talus...) : cas particuliers de destructions possibles avec compensations, les éléments BCAE8 sont exclus de la règle.

Interdiction d'accès direct du bétail au cours d'eau (interdit depuis dans la Directive nitrates).

Interdiction des nouveaux prélèvements en période de basses eaux.

Interdiction de création et extension de plans d'eau sauf exceptions (dont plans d'eau à usage d'irrigation) et de leurs remplissages en période d'étiage.

QUELLE ÉVOLUTION CLIMATIQUE ?



En été :

- + de coups de chaud,
- + d'ETP,
- - de précipitations.

En hiver :

- - de gel,
- + de précipitations.

En automne et au printemps :

- + chaud,
- + de précipitations autour de l'hiver,
- - de précipitations autour de l'été.

ET SUR LES PRODUCTIONS AGRICOLES ?

Sur les plantes :

- dégradation du bilan hydrique pour les cultures d'été,
- difficulté pour les semis de début et de fin d'été,
- perturbation de la fertilité lors des coups de chaud,
- diminution de la portance en entrée et sortie d'hiver sur les sols peu portants,
- augmentation de l'asphyxie racinaires en hiver,
- augmentation du taux de CO2 qui augmente le potentiel de photosynthèse,
- accélération des cycles des plantes et des bioagresseurs.

Pour les animaux :

- augmentation du risque de mortalité pour les volailles,
- diminution de la production de lait,
- ralentissement de la croissance,
- perturbation de la fertilité.

Évolution du bilan hydrique (pluie-ETP) en été (juin à août) par rapport à la référence historique

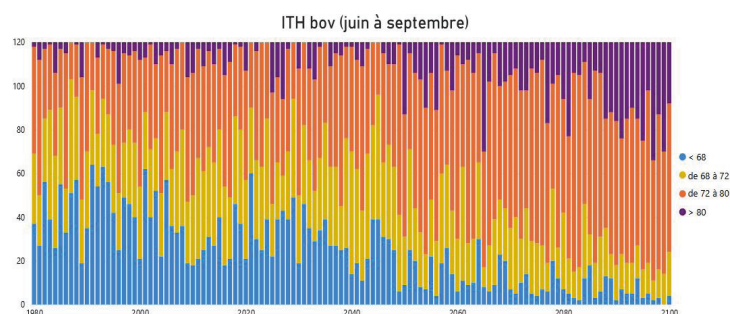
- 6 mm

Futur proche

- 38 mm

Futur lointain

BOVINS



L'«ith» est l'indicateur de stress des animaux. Ce graphique montre le nombre de jours sur l'été où les animaux sont impactés par la chaleur et l'humidité (en jaune et orange) et le nombre de jours où un risque de mortalité est présent (violet).

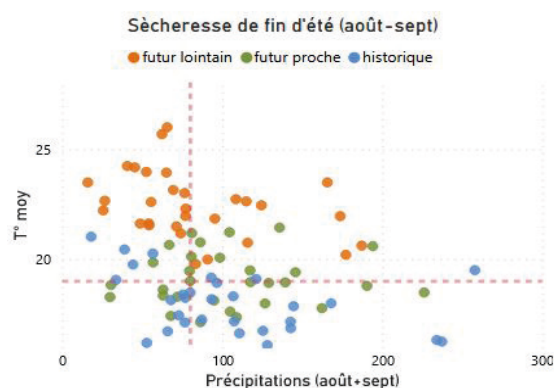
Augmentation du stress thermique chez les animaux :

- diminution de l'alimentation,
- augmentation des besoins en eau,
- diminution de la production de lait,
- diminution de la fertilité,
- diminution de la croissance.

Augmentation des bioagresseurs :

- augmentation du nombre de tiques et autres insectes.

CULTURE D'HIVER



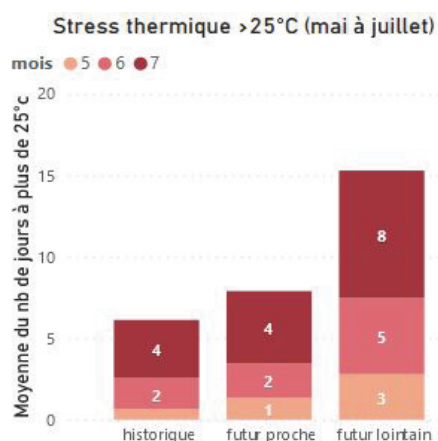
Difficulté des semis en fin d'été :

- des conditions de semis de plus en plus sèches et chaudes.

Augmentation du risque d'asphyxie racinaire pour les plantes les plus sensibles.

Augmentation des risques de bioagresseurs :

- pucerons fin automne sur les céréales,
- melligèthes, altises, et autres insectes sur colza.



Accélération de la fin de cycles :

- impact moins fort de l'accélération des cycles à cause de la vernalisation.

Augmentation du risque d'échaudage :

- malgré l'accélération de la fin de cycle cultures.

